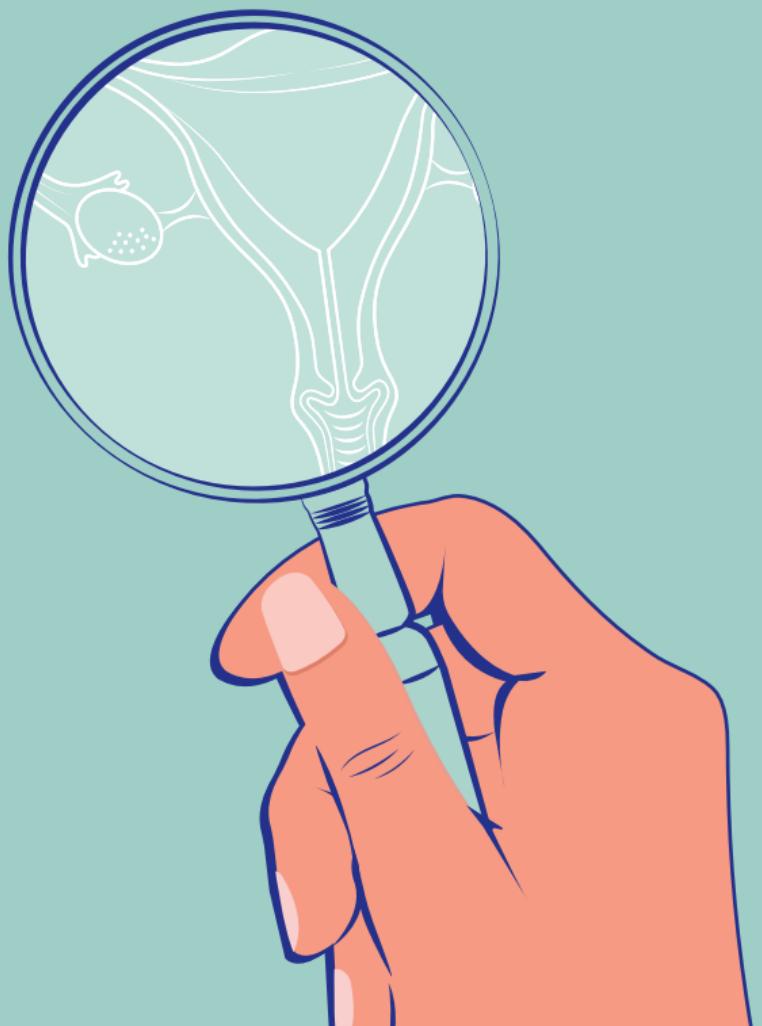


Service de santé du
gouvernement basque

Programme de détection précoce du cancer du cervix



Financiado por
la Unión Europea
NextGenerationEU



MINISTERIO
DE SANIDAD



Plan de
Recuperación,
Transformación
y Resiliencia



Osakidetza



EUSKO JAURLARITZA
GOBIERNO VASCO

OSASUN SAILA
DEPARTAMENTO DE SALUD

À PROPOS DU PROGRAMME

L'objectif de ce programme est de prévenir l'apparition du cancer du col de l'utérus.

Osakidetza (Service basque de santé) offre la possibilité de réaliser un examen simple qui permet de détecter des lésions précancéreuses ou l'infection causant ces lésions, avant que le cancer ne se développe. En fonction du résultat, le risque est évalué, et une recommandation personnalisée est proposée.

On sait que la plupart des cancers détectés se produisent chez des personnes qui ne font pas d'exams réguliers.

Participer à ce programme est une bonne façon de prévenir et de vous soigner.

EN QUOI CONSISTE L'EXAMEN DE DÉPISTAGE ?

Cet examen s'adresse aux femmes et autres personnes possédant un col de l'utérus*, et recensées au Pays basque, âgées de 25 à 65 ans

* personne trans et non binaire ayant un col de l'utérus.

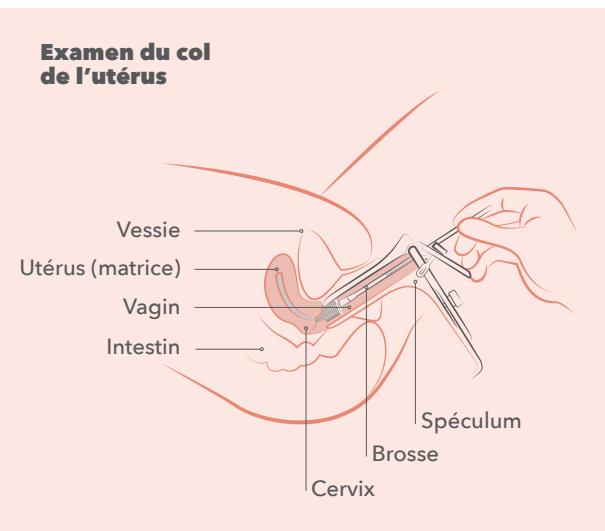
L'examen de dépistage ou détection précoce consiste en un prélèvement de cellules recouvrant le col de l'utérus. Le prélèvement est généralement effectué par la sage-femme, et il est généralement facilement toléré. À l'aide d'un spéculum (dispositif introduit dans le vagin), le col de l'utérus se trouve exposé, et l'échantillon est prélevé. C'est une procédure simple et normalement indolore.

Analyse du prélèvement par groupes d'âge.

Une fois l'échantillon prélevé, il est envoyé pour analyse. L'analyse sera différente selon votre groupe d'âge :

- > **ENTRE 25 ET 34 ANS**, un prélèvement cervico-vaginal sera effectué, pour analyser au microscope les cellules prélevées. Il est recommandé de **répéter cet examen tous les 3 ans**.
- > **ENTRE 35 ET 65 ANS**, un test de détection du virus du papillome humain (VPH) est effectué. Il est recommandé de **répéter cet examen tous les 5 ans**.

Les résultats des tests de dépistage sont valides pour une durée limitée. C'est pourquoi il est important d'assister à chaque invitation que vous recevez.



Indications avant la réalisation de l'examen.

Vous ne pouvez pas faire l'examen pendant les règles. Il est recommandé **d'attendre 3 jours** après les règles pour pouvoir passer l'examen.

Ne pas avoir de relations sexuelles dans les 24 heures avant l'examen.

Ne pas avoir utilisé de médicaments par voie vaginale pendant les trois jours précédents (sauf anneau vaginal ou stérilet (DIU), qui n'interfèrent pas dans l'examen).

En cas de grossesse*, post-partum ou avortement, attendre 4 mois pour effectuer le prélèvement.

* Pendant le 1^o trimestre de grossesse, l'échantillon peut être prélevé. Au-delà du 1^o trimestre, il est conseillé d'attendre.

Test de dépistage du VPH et cytologie.

Le **test de dépistage du VPH** cherche à savoir s'il existe une présence suffisante du virus pour causer des lésions ou des dommages sur les cellules composant le col de l'utérus.

La **cytologie** permet de savoir si ces cellules ont été altérées par cette infection, et de connaître leur niveau d'altération. Ainsi, on peut dire que l'examen de dépistage du VPH détecte le risque dans les phases les plus précoce, ce pourquoi l'intervalle entre examens est plus long.

Pourquoi pratique-t-on une cytologie sur les femmes les plus jeunes, et non un test du VPH ?

Certes, l'infection par le VPH est beaucoup plus fréquente chez les femmes âgées de moins 35 ans, mais elles l'éliminent généralement de manière spontanée sans présenter de symptômes.

L'utilisation du test de dépistage du VPH impliquerait chez ces femmes une augmentation du nombre de cas qu'il aurait été inutile de détecter, car l'immunité naturelle de la femme jeune aurait pu maîtriser la situation.

Dois-je aussi participer si je suis vaccinée contre le VPH ?

En cas de vaccination complète contre le VPH, nous recommandons également le test de dépistage périodique de détection précoce du cancer du col de l'utérus, car le vaccin est certes très efficace, mais seulement à 96 %.



SE DÉCIDER : AVANTAGES ET RISQUES POSSIBLES DU TEST DE DÉPISTAGE

AVANTAGES

- Il réduit l'incidence et la mortalité liées au cancer du col de l'utérus.
- Il améliore la qualité de vie, grâce à des traitements moins agressifs des lésions précancérigènes détectées.
- Le fait d'obtenir un résultat négatif offre un intervalle de faible risque qui peut avoir un effet rassurant.

DOMMAGES POTENTIELS

- Gênes physiques liées à l'examen, telles que douleur, saignement ou complications du traitement de lésions.
- Effets obstétriques adverses associés au traitement de lésions précancéreuses, et non pas à l'examen de dépistage, comme le fait de présenter un plus grand risque d'accouchement prématuré.
- Anxiété du fait de recevoir un résultat de dépistage anormal et de se soumettre à un examen colposcopique et au traitement ultérieur.
- Retard du diagnostic de la lésion lié à un résultat faux négatif.
- Surtraitement lié à un résultat faux positif.

COMMENT INTERPRÉTER LE RÉSULTAT

Il est important que vos coordonnées dont dispose le centre de santé soient à jour, car une fois l'analyse effectuée, le résultat vous sera envoyé par SMS, courrier postal et/ou appel téléphonique. Vous pouvez aussi le consulter à travers l'application Carpeta de Salud.

Nous vous expliquons maintenant les différents résultats possibles et leur interprétation :

RÉSULTAT NON ÉVALUABLE : indique que l'analyse n'a pas pu être réalisée, et que l'examen doit être effectué à nouveau. Généralement, cela est dû au manque de matériel nécessaire pour la réalisation de l'étude (échantillon insuffisant), d'où la nécessité de repasser l'examen. **Si vous n'avez pas encore de rendez-vous avec votre sage-femme, prenez-le au moins 4 mois après le précédent.** Avant, les résultats pourraient prêter à confusion.

RÉSULTAT DE RISQUE TRÈS FAIBLE : indique qu'il y a, à l'heure actuelle, une possibilité très faible de présenter une lésion prémaligne ou maligne. Le contrôle suivant se fera 3 ou 5 ans plus tard avec la sage-femme du centre de santé. Le programme de dépistage vous enverra une nouvelle invitation au moment indiqué, sauf autre indication expresse de votre gynécologue. Si au cours de cette période, vous ressentez un nouveau symptôme (saignement génital spontané, irrégulier et réitéré, saignements répétés lors des relations sexuelles, flux vaginal anormal), n'hésitez pas à consulter votre sage-femme.

RÉSULTAT DE RISQUE BAS/MOYEN : indique qu'il y a une altération, mais avec peu de probabilité de présenter une lésion à l'heure actuelle. Un contrôle plus rapproché est nécessaire, généralement dans un an. Le Programme vous recontactera une fois ce délai écoulé.

RÉSULTAT EXIGEANT DES EXAMENS COMPLÉMENTAIRES : Certaines altérations détectées impliquent un plus grand risque de présenter des lésions prémalignes ou malignes, et il est recommandé de **compléter l'étude**. Pour cela, vous devez vous rendre à une consultation spécialisée en gynécologie, qui effectue un examen appelé **colposcopie**, afin d'évaluer l'intégrité du tractus génital et d'appliquer le traitement ou le suivi nécessaire. Cet examen n'est pas beaucoup plus gênant de l'examen gynécologique de routine. On observe le col de l'utérus, le vagin et la vulve à travers un microscope, après application de colorations pour détecter d'éventuelles lésions. En cas de détection de lésions, et après confirmation par biopsie, il pourrait être envisagé de réaliser un traitement appelé **conisation**, consistant à éliminer le tissu atteint.

On m'a détecté le virus du papillome humain lors du dépistage. Qu'est-ce que ça veut dire ?

Recevoir la notification d'un résultat altéré peut entraîner de l'inquiétude et de l'anxiété. Cependant, dans la plupart des cas, il sera résolu simplement avec une surveillance périodique.

On estime que 80 % des personnes, quel que soit leur sexe, seront infectées à un moment de leur vie. Le VPH se transmet principalement par les rapports sexuels, bien que des cas de contagion par contact peau à peau soient connus, car le virus peut se trouver sur les organes génitaux ou le pubis, donc l'infection de la main aux parties génitales est également possible. De plus, on ne peut pas écarter la possibilité d'une propagation à travers des objets contaminés.

On m'a recommandé de compléter l'étude par un examen appelé colposcopie. Dois-je m'inquiéter ?

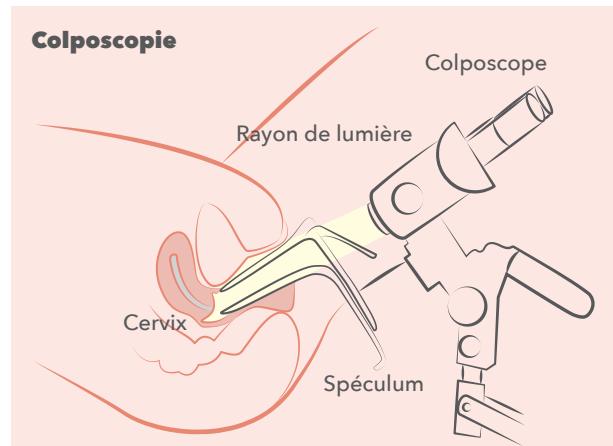
Parfois, la réception d'un résultat altéré peut être interprétée comme l'existence d'un problème grave de santé. En fait, il indique seulement qu'il y a une plus grande probabilité de présenter une lésion, ce pourquoi il est nécessaire de compléter l'étude avec un autre examen, appelé **colposcopie**, dans la consultation de gynécologie.

Dans la plupart des cas, on trouvera des lésions légères qui se soignent sans traitement. On fera seulement des révisions périodiques pour les contrôler. Si des lésions de haut degré sont détectées, dont les chances de guérison spontanée diminuent, un traitement appelé conisation sera effectué. Il consiste à éliminer le tissu qui présente cette lésion, évitant ainsi jusqu'à 99 % des cas une évolution vers un cancer. La **conisation** est un processus légèrement inconfortable, mais la plupart des femmes la tolèrent bien.

De plus, pendant un certain temps, des examens périodiques vous seront proposés pour s'assurer qu'il n'y a pas de complications pendant que votre corps parvient à inactiver ou à éliminer l'infection par le virus du papillome humain. Lorsque cela se produit, le suivi sera aussi peu à peu normalisé et géré à nouveau depuis le centre de santé.

Si en revanche le VPH persiste et commence à produire une lésion, ces contrôles permettront sa détection rapide et son traitement précoce.

Il est important de faire le suivi qui vous est recommandé de manière individuelle.



VIRUS DU PAPILLOME HUMAIN

FAQ

“

80% des personnes seront infectées à un moment de leur vie.

Il est vrai que le VPH est lié au cancer du col de l'utérus, mais être infecté par le VPH ne veut pas dire que vous allez le développer. C'est la persistance de ce virus dans le temps qui pourrait entraîner des lésions prémalignes qui, avec le temps, pourraient évoluer vers un cancer du col de l'utérus.

“

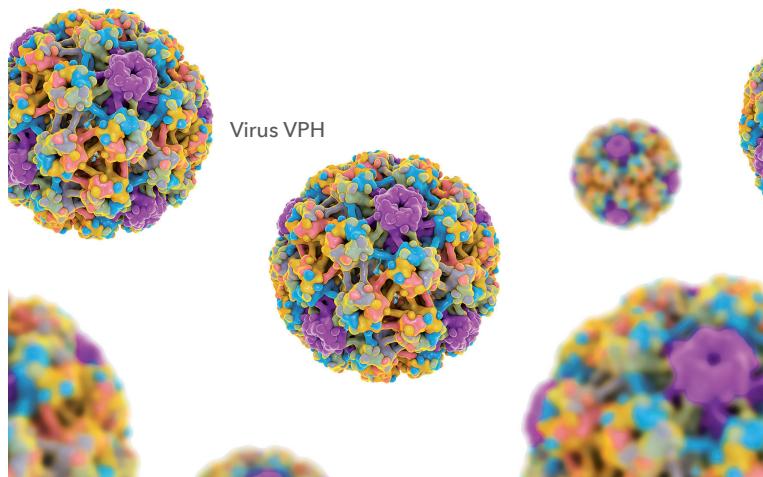
Chez la majorité des personnes, cela se résout grâce au système immunitaire, sans besoin de traitement.

En définitive, le cancer du col de l'utérus est une complication grave, mais extrêmement rare, d'un phénomène relativement commun : l'infection par le VPH.

Quand la contagion du virus s'est-elle produite ?

Il est difficile de le savoir, car le système immunitaire peut maintenir le virus indétectable par les tests actuels pendant des années. Même si le résultat est négatif, on ne peut pas exclure qu'il n'y ait pas d'infection, mais si elle existe, elle est dans un état de latence dans lequel il ne peut pas causer de lésions. Par conséquent, le fait de le détecter à un moment donné ne veut pas dire que le contact ait eu lieu récemment, même s'il y a eu des tests négatifs auparavant.

Parfois, le fait de savoir que vous êtes infectée par le VPH peut être vécu comme une altération de l'image corporelle, dans les projets de vie de couple, et avoir un impact sur la sexualité. Il est important de vous rappeler que le fait de continuer à profiter de votre sexualité a d'innombrables bienfaits sur votre santé. Éliminez donc votre esprit tout sentiment de culpabilité. Rappelez-vous qu'un pourcentage très élevé de personnes ont ou ont eu le VPH à un moment de leur vie.



Que puis-je faire pour aider mon organisme à inactiver ou à éliminer le virus du papillome humain ?



1. RENFORCEZ VOTRE SYSTÈME IMMUNITAIRE : Ne pas fumer, ou réduire la consommation au maximum. Il a été prouvé que le tabac produit une baisse du système immunitaire de la zone, qui complique l'élimination du virus et qui multiplie jusqu'à cinq la possibilité d'avoir une lésion du col de l'utérus.

Faire de l'exercice et de la méditation aide à réduire les niveaux de stress, et le stress a un impact important sur la réponse immunitaire de notre corps aux agressions extérieures telles que les virus.

Avoir une alimentation équilibrée riche en antioxydants, protéines, bonnes graisses (poissons gras, fruits secs, graines et œufs). Éviter les aliments transformés, le sucre et l'alcool. Ne pas abuser des céréales (pain/farines).

Faire des activités de plein air, vous reposer la nuit, ou prendre soin de votre santé émotionnelle sont des habitudes qui renforcent votre système immunitaire.



2. L'UTILISATION CORRECTE du PRÉSERVATIF peut également vous aider à éliminer le virus plus tôt. Mis à part cela, il n'est nécessaire de changer aucun autre comportement sexuel.

Vaccination contre le VPH. Dans quels cas est-elle recommandée ?

La vaccination contre le VPH est la meilleure stratégie de prévention de l'infection par le virus du papillome humain, mais ce n'est pas de guérison.

N'importe qui peut en bénéficier. L'efficacité du vaccin est d'environ 96 % s'il n'y a pas eu de contact sexuel préalable, et d'environ 70 % s'il y en a eu.

Elle est actuellement incluse dans le calendrier vaccinal pour les filles et les garçons de 12 ans. Bien qu'elle soit également financée pour certains groupes à risque, tels que les femmes ayant subi une conisation au cours de la dernière année, ou les immunodéprimées.

“

C'est un bon moment pour améliorer vos habitudes. Renforcer votre système immunitaire vous aidera à faire face au virus.



Il n'y a pas de meilleur outil en matière de soins de santé que la prévention

VOUS SOUHAITEZ PLUS D'INFORMATION ?

→ Renseignez-vous sur
www.osakidetza.euskadi.eus



→ Téléphone gratuit 900 222 002

→ programacervix@osakidetza.eus